



1/1

# Réussir le recouvrement amiable Phase 2

# Formation présentielle

Durée: 7 heures

### **PUBLIC**

Collaborateurs des agences en relation avec les prospects

### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « Réussir le recouvrement amiable, phase 1 »

### **INTERVENANT**

Formateur expert en gestion contentieuse

#### LIEU

Sessions inter: Metz ou Paris Sessions intra: selon demande

### **TARIF**

Nous consulter

### **CONTACT**

ihc@batigere.fr 03 87 39 57 03

# **CONTENU PÉDAGOGIQUE**

1. Retour sur les 5 étapes de l'entretien de relance amiable

- Préparation / introduction
- L'écoute / La découverte
- ▶ La reformulation
- L'argumentation / La négociation
- L'accord / La concrétisation / La conclusion

# **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Aborder l'entretien de recouvrement sans stress, sans agressivité et avec succès et à déculpabiliser.
- Adapter son mode de fonctionnement en fonction des interlocuteurs et des situations.
- Préserver la relation commerciale et l'image de l'entreprise.
- Mettre en place une méthode rigoureuse et systématique d'organisation et de suivi des comptes clients.

# **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

# MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ► Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour Identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

## Modalités d'évaluation des acquis :

- Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ► En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

# MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- L'accord hiérarchique est nécessaire.
- Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

IH Compétences – GIE AMPHITHEATRE